

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Stage "direction et gestion des équipes"

- Métier -



Description :

Stage organisé par le SNUipp 40 avec l'intervention de Emmanuel Degritot, du secteur revendicatif

SNUipp-FSU des Landes.

22 collègues étaient inscrits, 6 n'ont pas pu participer faute de remplaçants.

Au cours de cette journée, nous avons pu faire le point sur des questions autour de la direction d'école. **Le directeur est-il un manager ? un pilote ? un organisateur ? un coordonnateur ?**

Malgré des enquêtes et des groupes de travail un peu partout en France depuis plusieurs années, la question de la direction et du fonctionnement d'école reste sans réponse. Le Ministère ne sait pas ce qui se passe dans les académies, et les travaux/discussions repartent de 0 à chaque fois.

Ce qui ressort du dernier sondage ministériel, c'est ce qui est porté par le SNUipp-FSU. Le cSur du métier reste le suivi des élèves. La question du **statut** a été évoquée. Emmanuel a bien fait le point sur les risques d'un tel statut. Qui dit statut dit autonomie des établissements, et donc concurrence. Avec un statut, le directeur serait encore plus isolé qu'aujourd'hui, car il serait le pilote d'une volonté ministérielle. Le MEN a besoin d'une autorité pour imposer les normes qu'on n'a pas définies nous-mêmes ; et le directeur pourrait être cette personne. Est-ce que le statut va permettre de mieux travailler en équipe ? Si ça coince, est-ce que le directeur va arriver tout seul à décoincer ses équipes ? Lorsqu'il sera "chef", le directeur aura des comptes à rendre au MEN, donc va devoir obliger les collègues à faire des choses ; il sera seul pour gérer les collègues « compliqués ».

Et surtout, le statut améliorera-t-il les conditions de travail fortement dégradées ces derniers temps ?

Les revendications du SNUipp-FSU portent sur :

- ▶ les besoins des directeurs en formation, en gestion des équipes.
- ▶ du temps de décharge régulier pour tous (à minima 1 journée de décharge hebdomadaire pour tous les directeurs (on sait que ça coûte cher en postes mais c'est une forte demande de notre syndicat).
- ▶ du personnel supplémentaire pour aider (emploi pérenne et non précaire)
- ▶ une rémunération en adéquation avec les responsabilités qui incombent aux directeurs.

Dans notre département, des réunions de circonscription ont été organisées sous différentes formes (sur la base du volontariat, avec les directeurs déchargés, avec des directeurs "choisis" par les IEN). Aucun compte rendu n'a été destiné aux collègues. La journée supplémentaire de décharge n'a pas non plus été accordée. Lors de la prochaine CAPD du 11 mars, le SNUipp40 demandera des réponses à ces points.

Vous trouverez le résultat partiel du sondage ministériel [ici](#) Ainsi que les documents de la synthèse complète et le dirlokisaitou (référentiel du directeur propre à la section du 40).